

# **RES** MULTISUPPORT

Contrat d'assurance vie de groupe en euros et/ou en unités de compte, régi par le Code des assurances, souscrit par l'Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance.

L'Annexe financière fait partie intégrante des conditions générales et de la notice d'information du présent contrat.

## **A. LES SUPPORTS FINANCIERS**

NOM Du Support	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	NATURE DES FONDS	DESCRIPTION DU SUPPORT	INDICATEUR DE RISQUE <sup>(1)</sup>	CLASSIFICATION DURABILITÉ <sup>(2)</sup>
				Support en euros		
Euros RES	-	-	Fonds en euros	Actif composé essentiellement de titres obligataires. Au titre du Fonds en euros RES, le contrat comporte une garantie en capital égale aux sommes versées, nettes de frais.	1	Article 8
			Supp	orts en unités de compte		
Fonds patrimoniau	ıx					
Carmignac Patrimoine A	CARMIGNAC GESTION	FR0010135103	FCP de droit français	Fonds diversifié patrimonial investi en actions, obligations et devises internationales dont au moins 50 % en titres obligataires et monétaires.  Fonds d'obligations internationales multi-stratégies à objectif de performance absolue.		Article 8
DNCA Invest Alpha Bonds A	DNCA Finance	LU1694789451	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois	oit is a objectif de performance absolue.		Article 8
DWS Concept Kaldemorgen	DWS Group	LU1268496996	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois	Fonds diversifié patrimonial investi dans des actifs internationaux, associés à une solide maîtrise des risques.		Article 8
Eurose	DNCA Finance	FR0007051040	FCP de droit français	Fonds diversifié patrimonial investi en produits de taux et jusqu'à 35% en actions européennes.	3	Article 8
JPM Global Income A	JP MORGAN AM	LU0740858229	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois	Fonds diversifié patrimonial investi dans des actifs internationaux (actions, obligations, immobilier) sélectionnés sur la base de la génération de revenus.	3	Article 8
Fonds d'obligation	s convertibles					
Médi Convertibles	OFI Invest Asset Management	FR0000297939	SICAV de droit français	Fonds d'obligations convertibles internationales.	3	Article 8
Fonds d'actions the	ématiques				ı	
DWS Top Dividende	DWS Group	DE000DWS2PA1	FCP de droit allemand	Fonds d'actions internationales sélectionnées sur la base de leur rendement financier pérenne et/ou en croissance.		Article 8
Pictet Global Megatrend Selection	Pictet Asset Management	LU0386882277	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois	Fonds d'actions internationales investi en actions internationales de sociétés pouvant bénéficier des tendances de marché à long terme résultant de changements durables et séculaires de facteurs économiques et sociaux.	ationales investi en actions iétés pouvant bénéficier ché à long terme résultant 4 Article bles et séculaires de facteurs	
Pictet Mégatendances Progressif	Pictet Asset Management	LU3040572383	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois	Fonds thématique d'actions internationales à « investissement progressif », dont l'allocation d'actifs évoluera progressivement d'une part principalement investie en titres de créance et des instruments du marché monétaire à une part principalement investie dans des actions sur une période de 4 ans.	3*	Article 8
*Le niveau de risque	du fonds augmente	ra au fur et à mesure	e de l'évolution de l'e	xposition aux actions.		
Candriam Equities L Biotechnology	Candriam	LU1120766206	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois	Fonds d'actions internationales investi dans un portefeuille d'actions mondiales essentiellement dans des valeurs américaines dans le secteur de la biotechnologie.	5	Article 8
Echiquier Agenor Mid Cap Europe	La Financière de l'Echiquier	FR0010321810	SICAV de droit français	Fonds d'actions européennes, majoritairement investi dans des titres d'entreprises de taille moyenne.	4	Article 8
Insertion Emplois Dynamique	Natixis Investment Managers International (Mirova, par délégation)	FR0010702084	FIA de droit français	Fonds d'actions européennes investi en actions d'entreprises européennes qui vont créer de l'emploi en France en intégrant de manière systématique des critères ESG. Le fonds bénéficie des labels ISR, et Finansol <sup>(3)</sup> .	4	Article 9
Médi Immobilier	ODDO BHF	FR0010236778	FCP de droit français	Fonds d'actions européennes investi principalement en actions cotées de sociétés foncières ou immobilières de la zone euro : immobilier résidentiel, de bureaux et centres commerciaux.		Article 8
Schroder ISF Global Alternative Energy	Schroder Investment Management	LU2016064201	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois	Fonds d'actions internationales investi en actions internationales de sociétés associées à la transition mondiale des courses d'apprais avant une empresiete carbone plus		Article 9
Sycomore Sélection Responsable	Sycomore Asset Management	FR0013076452	FCP de droit français	Fonds d'actions européennes, s'appuyant sur une analyse approfondie en particulier sur les enjeux extra-financiers, et bénéficiant du label ISR <sup>(3)</sup> .	4	Article 8

NOM Du Support	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	NATURE DES FONDS	DESCRIPTION DU SUPPORT	INDICATEUR DE RISQUE <sup>(1)</sup>	CLASSIFICATION DURABILITÉ <sup>(2)</sup>
			Support	s en unités de compte		
Fonds d'actions géog	raphiques					
JPM US Select Equity Plus A	JP MORGAN AM	LU0281483569	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois	Fonds d'actions nord-américaines investi dans de grandes valeurs américaines sélectionnées selon une analyse fondamentale des entreprises.	4	Article 8
Médi Actions	OFI Invest Asset Management	FR0000284648	SICAV de droit français	Fonds d'actions européennes investi en actions de grandes sociétés européennes, dont au moins 50% d'actions françaises.	5	Article 8
Médi Emergents	AMUNDI AM	FR0010894311	FCP de droit français	Fonds d'actions internationales investi en actions de sociétés basées dans les pays émergents. Les principales zones géographiques représentées sont : l'Asie, l'Amérique Latine, l'Europe de l'Est et le Moyen Orient. Il peut être investi notamment dans des actions des pays suivants : Chine, Inde et Brésil.	4	Article 8
Fonds métaux précie	ux					
OFI Precious Metals	OFI Invest Asset Management	FR0011170182	SICAV de droit français	Fonds mixte offrant une exposition synthétique à l'indice de stratégie «Basket Precious Metals Strategy», représentatif d'un panier composé de métaux précieux (35% or, 20% argent, 20% platine et 5% palladium et 20% SOFR 3 mois). Le fonds propose une exposition au secteur des métaux précieux sans passer par les actions minières du secteur.	5	Article 8
Fonds d'actifs non cot	tés					
Andera Dette Privée	Andera Partners	FR001400RYX5	FPS	Fonds d'actifs non cotés, investi en dette privée (de la catégorie Mezzanine Sponsorless) d'entreprises européennes de taille intermédiaire. Le fonds est agréé ELTIF.	3	Article 8
Tikehau Financement Entreprises	Tikehau IM	FR001400U6S8	FPS	Fonds d'actifs non cotés, investi en dette privée d'entreprises européennes de taille intermédiaire. Le fonds bénéficie du label Luxflag <sup>(3)</sup> .	3	Article 8
Fonds d'obligations	<u>'</u>	'			'	
Objectif 2032 Edmond de Rothschild	Edmond de Rothschild AM	FR001400Q957	FCP de droit français	Fonds obligataire à échéance (titres de créances négociables d'entreprises libellées en euros).	2	Article 8
Fonds monétaire						
Médi Monétaire	AMUNDI AM	FR0007455415	FCP de droit français	Fonds monétaire (titres de créances négociables et obligations européennes à court terme).	1	Article 8

<sup>(1)</sup> Indicateur de risque sur une échelle de 1 à 7. Niveau 1 : risque plus faible. Niveau 7 : risque plus élevé. Voir encadré rouge ci-après.

Les supports financiers présentés ci-avant peuvent notamment relever des catégories suivantes résultant de la loi n° 2023-973 relative à l'industrie verte : les Actifs à faible risque ou les Actifs non cotés.

### • LES ACTIFS À FAIBLE RISQUE

Les Actifs à faible risque correspondent aux engagements présentant un profil d'investissement à faible risque au sens de l'article L. 132-5-4 du Code des assurances, soit des actifs dont l'indicateur synthétique de risque (SRI) est inférieur ou égal à 3.

#### • LES ACTIFS NON COTÉS

Les Actifs non cotés correspondent aux unités de compte constituées de catégories d'organismes de placement collectif principalement investis directement ou indirectement en actifs non cotés ou en titres mentionnés à l'article L. 221-32-2 du Code monétaire et financier.

Ces Actifs non cotés présentent un risque tenant à leur absence de liquidité et à leur valeur, du fait de leur absence de cotation sur un marché réglementé.

Dans les profils Permanents, les règles spécifiques applicables aux supports en unités de compte représentatifs de parts d'actifs non cotés investis en dette privée sont décrites dans les Conditions Générales.

Dans le profil Libre, les règles spécifiques applicables aux supports en unités de compte représentatifs de parts d'actifs non cotés investis en dette privée sont décrites dans les annexes Tikehau Financement Entreprises et Andera Dette Privée.

<sup>(2)</sup> Classification issue du Règlement Durabilité (Sustainable Finance Disclosure Regulation SFDR). Voir encadré rouge ci-après.

<sup>(3)</sup> Label ISR: Investissement Socialement Responsable; Label Finansol: économie sociale et solidaire; Label Greenfin: transition énergétique et écologique; Label Luxflag: investissement durable.

→ Les caractéristiques principales de ces supports sont présentées au sein du Document d'Informations Clés (DIC), de la Note Détaillée ou de la Note d'Information visées par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les DIC sont disponibles:

- sur le site macsf.fr,
- sur simple demande en agence ou par courrier adressé à la MACSF épargne retraite 10, Cours du Triangle de l'Arche TSA 60300 92919 La Défense cedex.
- → L'indicateur de risque, disponible dans le DIC, permet d'apprécier le niveau de risque du support par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le support enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers ou d'une impossibilité de vous payer. Il peut évoluer dans le temps et n'est pas un indicateur fiable du profil de risque futur. La catégorie la plus faible ne signifie par un investissement sans risque.
- → Le Règlement Durabilité (SFDR : Sustainable Finance Disclosure Regulation), est un règlement européen qui vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale et qui classifie les fonds en trois catégories :
  - « Article 6 » : le produit n'a pas d'objectif de durabilité ;
  - « Article 8 » : le produit intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales ;
  - « Article 9 »: le produit a un objectif mesurable d'investissement durable.

Le contrat propose 91,7% de supports classés «Article 8 » et 8,3 % de supports classés «Article 9 ».

La description des caractéristiques environnementales ou sociales ou de l'objectif d'investissement durable des supports financiers concernés est mise à disposition sur le site macsf.fr

- → Le contrat propose 17,39 % d'unités de compte respectant les modalités mentionnées aux 1° à 3° de l'article L.131-1-2 du Code des assurances.

  Dans le détail :
  - 8,70 % des unités de compte satisfont des critères d'investissement socialement responsables et ont obtenu un label reconnu par l'Etat (Label ISR<sup>3)</sup>),
  - 4,35 % des unités de compte satisfont des critères de financement de la transition énergétique et écologique et ont obtenu un label reconnu par l'Etat (Label GreenFin<sup>(3)</sup>),
  - 4,35 % des unités de compte sont adossées à un fonds solidaire.

#### **B. LES PROFILS DE GESTION**

#### a. LE PROFIL LIBRE

L'Adhérent/Assuré choisit lui-même la répartition de ses cotisations sur les différents supports financiers présentés ci-avant.

En toute hypothèse, la part d'unités de compte constituée d'un ou plusieurs supports d'actifs non cotés investis en dette privée ne peut dépasser 30 % de la provision mathématique du contrat.

#### **b.** LES PROFILS PERMANENTS

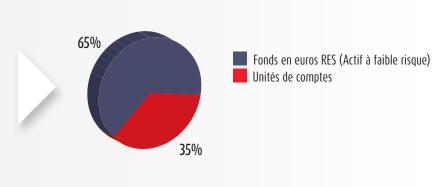
Les cotisations sont investies par l'Assureur en application d'un mandat d'arbitrage selon une répartition prédéterminée entre les supports financiers en fonction du profil choisi par l'Adhérent/Assuré.

## 1. Le profil Sérénité (profil Prudent)

Ce profil s'adresse à l'Adhérent/Assuré désirant profiter des perspectives de rendement des marchés financiers, avec une prise de risque limitée.

Le profil est investi à hauteur de 65% sur le Fonds en euros RES. Il est diversifié à hauteur de 35% sur des supports en unités de compte. Ce profil présente de faibles risques de perte en capital et permet de réaliser un projet à court terme.

Le profil Sérénité respecte les exigences d'investissement minimum en parts d'actifs à faible risque et d'actifs non cotés fixées par la loi n° 2023-973 relative à l'industrie verte.



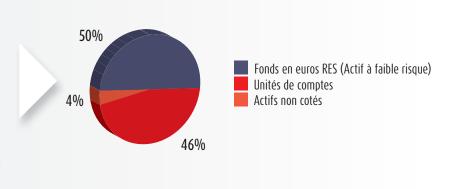
## 2. Le profil Équilibre

Ce profil s'adresse à l'Adhérent/Assuré désirant un équilibre entre recherche de valorisation de son capital sur les marchés financiers et prise de risque.

Le profil est composé à **50 % de supports en unités de compte** investis notamment sur les marchés actions, et à **50 % du Fonds en euros RES**.

Ce profil est recommandé pour les Adhérents/Assurés qui acceptent des risques modérés de perte en capital et qui recherchent une valorisation de leur capital à moyen terme.

Le profil Équilibre respecte les exigences d'investissement minimum en parts d'actifs à faible risque et d'actifs non cotés fixées par la loi n° 2023-973 relative à l'industrie verte.



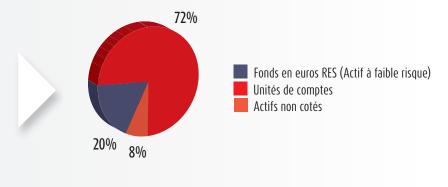
#### 3. Le profil Dynamique

Ce profil s'adresse à l'Adhérent/Assuré en recherche de valorisation de son capital sur les marchés financiers en contrepartie d'une prise de risque élevée.

Le profil est composé à **80% de supports en unités de compte**, investis principalement sur les marchés actions, et à **20% du Fonds en euros RES**.

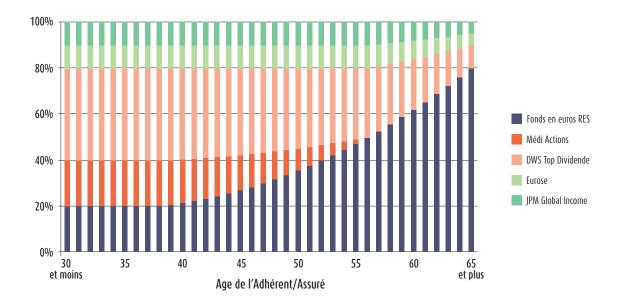
Ce profil est recommandé pour les Adhérents/Assurés qui acceptent des risques élevés de perte en capital liés aux marchés financiers et qui recherchent des plusvalues à long terme.

Le profil Dynamique respecte les exigences d'investissement minimum en parts d'actifs à faible risque et d'actifs non cotés fixées par la loi n° 2023-973 relative à l'industrie verte.



## **C.** LE PROFIL ÉVOLUTION

Il évolue chaque année en fonction de l'âge de l'Adhérent/Assuré, afin d'obtenir une sécurisation progressive des investissements vers le Fonds en euros RES (avec un maximum de 80%).



Les cotisations sont investies selon une répartition prédéterminée entre les supports financiers, définie ci-dessous, en fonction de l'âge de l'Adhérent/Assuré au jour de l'investissement :

AGE	FONDS EN EUROS RES	MÉDI ACTIONS	DWS TOP DIVIDENDE	EUROSE	JPM GLOBA INCOME
30 et moins	20,00%	20,00%	40,00%	10,00%	10,00%
31	20,00%	20,00%	40,00%	10,00%	10,00%
32	20,00%	20,00%	40,00%	10,00%	10,00%
33	20,00%	20,00%	40,00%	10,00%	10,00%
34	20,00%	20,00%	40,00%	10,00%	10,00%
35	20,00%	20,00%	40,00%	10,00%	10,00%
36	20,00%	20,00%	40,00%	10,00%	10,00%
37	20,00%	20,00%	40,00%	10,00%	10,00%
38	20,25%	19,83%	39,92%	10,00%	10,00%
39	20,85%	19,43%	39,72%	10,00%	10,00%
40	21,60%	18,93%	39,47%	10,00%	10,00%
41	22,40%	18,40%	39,20%	10,00%	10,00%
42	23,40%	17,73%	38,87%	10,00%	10,00%
43	24,50%	17,00%	38,50%	10,00%	10,00%
44	25,70%	16,20%	38,10%	10,00%	10,00%
45	27,05%	15,30%	37,65%	10,00%	10,00%
46	28,50%	14,33%	37,17%	10,00%	10,00%
47	30,10%	13,27%	36,63%	10,00%	10,00%
48	31,80%	12,13%	36,07%	10,00%	10,00%
49	33,65%	10,90%	35,45%	10,00%	10,00%
50	35,60%	9,60%	34,80%	10,00%	10,00%
51	37,70%	8,20%	34,10%	10,00%	10,00%
52	39,90%	6,73%	33,37%	10,00%	10,00%
53	42,25%	5,17%	32,58%	10,00%	10,00%
54	44,70%	3,53%	31,77%	10,00%	10,00%
55	47,30%	1,80%	30,90%	10,00%	10,00%
56	50,00%	0,00%	30,00%	10,00%	10,00%
57	52,85%	0,00 %	28,09%	9,53%	9,53%
58	55,80%	0,00 %	26,14%	9,03%	9,03%
59	58,90%	0,00 %	24,10%	8,50%	8,50%
60	62,10%	0,00 %	21,94%	7,98%	7,98%
61	65,40%	0,00 %	19,70%	7,45%	7,45%
62	68,90%	0,00 %	17,40%	6,85%	6,85%
63	72,45%	0,00 %	15,05%	6,25%	6,25%
64	76,15%	0,00 %	12,55%	5,65%	5,65%
65 et plus	80,00%	0,00 %	10,00%	5,00%	5,00%

